idef Dumayet

FRC3. f 26867 A

Depuis
Case
folio
Fac
A 7092

LETTRE PASTORALE

DU CITOYEN ÉVÊQUE

DE CLERMONT,

Pour le Saint temps du Caréme.

THE NEWBERRY LIBRARY

LETTRE PASTORALE

DU CITOYEN ÉVÊQUE

DE CLERMONT,

Pour le Saint temps de Carême.

LETTRE PASTORALE

DU CITOYEN ÉVÊQUE

DE CLERMONT,

Pour le Saint temps du Carême.

JEAN-FRANÇOIS PÉRIER, Évêque démissionnaire de Clermont, à tous les Fidèles du département du Puy-de-Dôme, SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

Lorsque la nécessité des circonstances nous obligea de nous laisser imposer le fardeau de l'Épiscopat, nous protestames publiquement, solennellement, à la face des autels, que nous donnerions notre démission, dès qu'elle pourrait devenir utile à l'Église et à l'État. Pendant que la folie de l'impiété et la démence de l'irréligion ont dominé dans notre malheureuse patrie, non seulement nous n'avons pas dû descendre de notre Siège, mais encore établis par J. C. sentinelles en Israël, nous étions obligés de rester à notre poste. Malheur à nous, si nous l'avions abandonné lorsqu'on s'élevait ouvertement *contre le Seigneur et contre son Christ* ! Tant que l'ennemi environnait la sainte cité, et menaçait Jérusalem, il a fallu redoubler de vigilance, de zèle, de sollicitude, et donner tous nos soins afin de

préserver le troupeau du Seigneur de la contagion affreuse répandue de toute part, et de le garantir de la fureur des loups ravissans qui tournaient sans cesse autour du bercail pour le dévorer.

Maintenant que le fanatisme de l'impiété et de la déraison a exhalé toute sa rage, vomi tout son venin, épuisé ses sophismes, ses sarcasmes, ses injures, ses calomnies, et manifesté aux moins clair-voyans toute sa turpitude, toute sa perfidie; maintenant que vous avez connu, par une cruelle expérience, la férocité, l'intolérance, la tyrannie de l'incrédulité; maintenant qu'après un trop grand nombre d'années de barbarie, d'atrocité, de destruction et d'extravagance, on paraît enfin revenir à la modération, à la justice, au bon sens, à la raison; maintenant que nos premiers Magistrats sentent et reconnaissent la nécessité de la Religion, nous avons cru qu'il était temps enfin d'accomplir la promesse que nous avions faite lors de notre promotion à l'Épiscopat. Dès que nous avons eu connaissance de la convention entre N. S. P. le Pape et le Gouvernement pour rendre au Culte catholique toute sa solennité, nous nous sommes empressés de céder nos droits, de donner notre démission, afin d'écarter jusqu'à l'ombre du moindre obstacle à la paix intérieure de l'État, et de concourir de tout notre pouvoir à la réunion de tous les fidèles dans un même bercail et sous un même pasteur.

Nous avons cru également qu'il était de notre devoir d'écrire au Saint-Père pour renouveler le témoignage de notre profond respect, de notre attachement inviolable pour le Saint-Siège; respect et attachement que nous avions déjà exprimé dans notre lettre de communion, du 19 mars

1791, à N. S. P. Pie VI d'heureuse mémoire ; respect et attachement que nous conserverons, avec la grace de Dieu, jusqu'à notre dernier soupir.

Les circonstances n'ayant pas encore permis de nous remplacer, nous devons, N. T. C. F., continuer l'exercice de nos fonctions, et vous porter tous les secours spirituels, jusqu'à ce que la providence nous ait donné un successeur; ainsi, dans cette Lettre pastorale, dernier gage, peut-être, de notre sollicitude pour votre salut et de notre tendre attachement pour vous, qu'il nous soit permis de rappeler dans une courte analyse et de remettre sous vos yeux ce que nous n'avons cessé de vous répéter de vive voix et par écrit, sur la nécessité absolue de la Religion dans tout État, dans tout Gouvernement, dans toute Société.

Aurait-on pu imaginer, N. T. C. F., que dans un siècle de lumière, on porta l'aveuglement jusqu'au point d'avancer, d'écrire, d'imprimer, de répandre avec une licence inouie, que toute Religion est inutile et superflue; que tous les Cultes ne sont que des superstitions plus ou moins absurdes; que la croyance d'un Dieu vengeur et rémunérateur n'a point d'influence sur le bon ordre et le maintien des empires et des sociétés ; en un mot qu'il ne faut aux hommes ni Dieu, ni Culte, ni Religion.

Les apôtres de cette doctrine désolante se vantent d'être philosophes et ne reconnaissent d'autre autorité que celle de la raison. Eh bien ! N. T. C. F., armons-nous du flambeau de la raison; éclairons leurs esprits; portons dans leur cœur un trouble salutaire, en les confondant par leur *propre conscience* et par l'autorité de ceux qu'ils reconnaissent pour leurs chefs et leurs maîtres.

Oui, N. T. C. F., les principes de ces hommes pervers et profondément corrompus, sont diamétralement opposés aux maximes de tous les législateurs, de tous les sages, de tous les philosophes. Vous bâtiriez plutôt une cité dans les airs, selon Plutarque, que vous ne formeriez une société, que vous n'établiriez un empire sans Culte et sans Religion. Les lois, dit l'orateur romain, sont parfaitement inutiles, si avant tout, les peuples ne sont pas intimement persuadés de l'existence et du pouvoir des Dieux immortels ; qu'ils sont les souverains et les maîtres de l'univers ; qu'ils dirigent toutes choses par leur sagesse et leur volonté suprême ; qu'ils tiennent un compte exact de toutes les actions des hommes. On doit à cette croyance, ajoute ce vrai philosophe, la probité, la droiture, la stabilité des sermens, les effets salutaires des alliances et des traités. L'unique moyen d'empêcher le crime et de faire régner la vertu, dit encore ce profond politique, c'est de persuader aux hommes que les Dieux interviennent comme témoins et comme juges dans toutes les actions des mortels.

Telle fut, N.T.C.F., la philosophie des anciens ; tous ont regardé la Religion comme le principal fondement de l'ordre, l'appui le plus solide de la société, le ressort le plus puissant, le plus actif de la conduite des hommes. Si César ose avancer en plein sénat que la croyance des peines et des récompenses de l'autre vie est une chimère, tous les sages regardent cette impiété comme un signe certain de la destruction prochaine de la république. Que le Ciel, N. T. C. F., daigne écarter de dessus nos têtes un pronostic aussi effrayant !

Les publicistes et les philosophes modernes rendent aussi un hommage éclatant à la nécessité d'un culte et d'une religion. Pour réduire entièrement au silence nos prétendus sages, n'employons ici que l'autorité des écrivains les moins favorables au christianisme. La force de la vérité les oblige de convenir « qu'en renversant, qu'en détruisant et foulant aux pieds la religion, on ôte aux riches et aux puissans le seul frein de leurs passions; aux malheureux, la dernière consolation de leur misère; quon arrache du fond du cœur les remords du crime et l'espoir de la vertu...; que l'impie ne saurait être bon citoyen et sujet fidèle..; qu'on peut le bannir de l'état comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir (*a*) ».

« Que s'appuyer sur la probité humaine, c'est s'appuyer sur un roseau cassé qui perce la main de celui qui veut s'en servir... (*b*); que l'impiété ne s'opposera jamais aux assassinats, aux empoisonnemens, si l'intérêt les commande, et qu'elle doit porter à toute sorte de crimes dans les orages de la vie publique... (*c*); que l'homme sans religion, est cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore(*d*)».

En effet, N. T. C. F., qu'est-ce qu'un homme sans religion? C'est un homme qui ne connaît d'autre règle que ses penchans, d'autre loi que ses passions, d'autre frein que la crainte des hommes, d'autre Dieu que son intérêt. Que serait une société composée d'êtres si corrompus? ce serait une société d'hommes continuellement divisés par le choc des intérêts et des passions, d'hommes uni-

(a) Rousseau. (b) Bayle. (c) Voltaire. (d) Montesquieu.

quement occupés à se nuire, à se tromper, et vivant dans un état continuel de guerre et de terreur. Chacun se faisant le centre de l'univers, voudrait tout rapporter à lui-même, et ne chercherait que sa propre satisfaction, sans s'occuper jamais du bonheur ou du malheur de ses semblables. Personne n'étant contenu par la crainte d'un vengeur suprême, on se ferait un jeu des forfaits les plus exécrables, pourvu qu'on pût échapper à la surveillance des lois. Il n'y aurait ni droiture dans les actions, ni bonne foi dans la conduite, ni bienfaisance dans les cœurs. Toute confiance s'évanouirait ; chaque individu, isolé pour ainsi dire, se tiendrait sans cesse en garde contre ses concitoyens, et se croirait toujours environné d'ennemis prêts à le surprendre et à le perdre, pour peu qu'il manquât de vigilance et de précaution. Les noirs soupçons aigriraient toutes les ames ; on ne connaîtrait plus cette douce amitié qui fait le charme de la vie ; la franchise, la cordialité et toutes les vertus aimables seraient à jamais bannies de cette société ; elle ne présenterait qu'une assemblage de brigands et d'assassins.

Et ne croyez pas ce portrait exagéré ; car enfin, N. T. C. F., pour contenir les méchans, pour consoler les malheureux, que pourrait-on substituer à la crainte d'un Dieu vengeur, à l'espérance des biens éternels ? *La raison ;* mais nous voyons à chaque instant que l'intérêt le plus faible la fait taire, que le souffle le plus léger des passions lui impose silence. *L'éducation ?* mais quelles en seront les bases, si chacun ici bas n'existe que pour lui-même, s'il n'est aucun espoir après la mort ; comment persuaderez-vous à vos jeunes élèves qu'ils doivent s'oc-

cuper du bonheur de leurs semblables, et donner leur vie, s'il est nécessaire, pour la défense de la Patrie et le salut de leurs frères ? *L'intérêt personnel* ? Ah ! c'est le plus grand fléau de la société. Où est l'homme qui préfère le bien général à son avantage particulier ? un seul peut être entre mille. *Les lois, la crainte du supplice* ? mais la crainte n'arrête que la main, et ne change point les dispositions du cœur. Les lois effraient peu les méchans ; il est mille moyens de s'y soustraire, et d'échapper à leur vigilance ; jamais les châtimens humains n'atteindront les crimes secrets. *La honte, les remords* ? Et quels reproches pourrait se faire à lui-même un homme sans foi, sans Dieu, sans conscience ? Bien loin de rougir de son crime, il se félicitera s'il en retire quelq'utilité ou quelqu'agrément, et s'il peut se flatter de l'impunité. Dira-t-on enfin *que l'excellence de l'ordre moral, la beauté de la vertu, l'honneur, l'amour de la gloire* suffisent pour maintenir le bon ordre dans la société ? Mais cette vaine gloire, cet honneur factice et versatile, ces attraits fantastiques d'une brillante réputation, tiendront-ils contre le torrent des préjugés, les penchans impérieux de la nature, les appas de la cupidité, les charmes du plaisir et la séduction de la volupté ? Hélas ! N. T. C. F., dans le combat des devoirs et des passions, ces vertus purement humaines ne servent qu'à manifester davantage la faiblesse de l'homme. La religion seule peut fournir un appui inébranlable à la probité ; la religion seule peut nous soutenir dans les positions critiques et dangereuses, dans les rencontres difficiles et les circonstances embarrassantes. Elle seule peut nous faire triompher des tentations les plus délicates, de ces tentations

comme insurmontables, même pour les hommes les plus vertueux, les plus en garde contre leur propre cœur.

J'en appelle à votre propre témoinage, N. T. C. F.; est-il parmi vous un seul père de famille qui voulut que son épouse, ses enfans, ses serviteurs, ses amis, eussent secoué le joug salutaire de la Religion ? Est-il un seul citoyen qui donnât sa confiance à des juges, à des magistrats, à des administrateurs, qui penseraient qu'il n'est rien au-delà du tombeau ? Chargeriez-vous du moindre de vos intérêts un homme de loi, un négociant qui ne croirait pas en Dieu ? Vous serviriez-vous volontiers d'un cultivateur, d'un artisan, qui révoquerait en doute les peines et les récompenses de l'autre vie ? Votre vie serait-elle en sureté entre les mains d'un officier de santé, d'un domestique, sans Dieu, sans foi et sans loi ? Dans vos chagrins domestiques, dans vos afflictions secrètes, dans vos disgraces les plus éclatantes, n'est-ce pas dans le sein des hommes les plus religieux que vous allez déposer vos peines, et chercher des consolations véritables. Dans les catastrophes de la vie, dans le déchirement que vous cause la perte des personnes les plus chères, dans les maladies, dans les douleurs et les angoisses de la mort, qui pourrait remplacer les secours infinis que vous offre la religion ? Et cette foule innombrable de malheureux qui ne peuvent se promettre leur pain de chaque jour qu'à la sueur de leur front et par les travaux les plus pénibles, comment leur persuaderez-vous de supporter patiemment leur misère, si vous leur enlevez la douce espérance du bonheur éternel ? Serait-il possible de contenir cette multitude qui n'a

rien à perdre, de la gouverner, de la soumettre à son devoir; si vous arrachez des cœurs la crainte d'un Dieu juste et terrible, à la vengeance duquel on ne saurait échapper? Eh quoi! nos prétendus philosophes avancent que la religion est une invention de la politique, que *les législateurs ont mis leur propre sagesse dans la bouche des Dieux*, pour contenir les hommes et les gouverner plus facilement; qu'ils conviennent donc, s'ils veulent être conséquens, de sa nécessité absolue pour l'existence et le bon ordre de la société. Et si, malgré la croyance des peines éternelles, on voit tant de chrétiens violer les lois, troubler l'ordre public, porter la désolation dans les familles, vivre dans le crime et mourir dans la perversité; quel cahos, quel théâtre de confusion et d'horreur dans tout l'univers, si les hommes parvenaient à se persuader que la vie la plus vertueuse, ainsi que la plus criminelle, doit aboutir enfin à l'anéantissement total de l'ame et du corps!

Il est donc incontestable, et la raison démontre évidemment, qu'aucun état, aucun royaume, aucune république, aucune société, ne peut se former, se maintenir et subsister sans Dieu, sans Culte, sans Religion; que la Religion est le fondement le plus inébranlable des empires, la base la plus ferme de toute législation, la sanction la plus assurée des lois, l'appui le plus solide du bon ordre, de la probité, de la justice, de toutes les vertus; que la Religion est un supplément nécessaire aux gouvernemens les plus parfaits, aux administrations les plus sages, puisqu'elle est l'unique frein des puissans du siècle, l'unique consolation des malheureux, l'unique

moyen de prévenir, d'atteindre les crimes secrets, d'empêcher cette foule de désordres qui échappent aux lois, et se dérobent à la vigilance du magistrat; qu'il faut dans tout gouvernement conduire les hommes par deux sortes d'autorité; l'une qui commande et qui punit; l'autre qui instruit, qui persuade, qui inspire l'amour des lois, qui les fait observer, non par la crainte du châtiment, mais par un principe de conscience et de religion; en un mot, il est évident qu'il ne peut exister ni saine politique, ni bon ordre, ni justice, ni morale, ni probité, ni vertu, sans Culte, sans Religion, sans la ferme croyance d'un Dieu vengeur et rémunérateur.

Connaissez donc tout votre bonheur, N. T. C. F.; félicitez-vous d'être nés dans une société religieuse, d'avoir été instruits, dès votre plus tendre enfance, dans le Culte le plus pur et le plus parfait, d'habiter et de vivre dans un Empire chrétien; attachez-vous de plus en plus à la foi de vos pères, n'en rougissez pas en présence de ceux qui l'abandonnent ou qui l'attaquent; opposez-vous à l'audace des uns, arrêtez par votre fidélité et vos exemples la défection des autres; fermez l'oreille aux discours insidieux d'une philosophie trompeuse; étudiez, approfondissez les preuves du christianisme, cette Religion sainte ne redoute que l'ignorance, elle craint uniquement de n'être pas assez connue; aussi ancienne que l'univers, transmise sans altération depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, appuyée sur des miracles sans nombre et sur des faits incontestables, démontrée par des prophéties claires et vérifiées, par l'évènement, jusques dans les moindres détails, cimentée par le sang d'une multitude de Martyrs, sanctionnée par la

foi, l'obéissance et la soumission des peuples les plus éclairés; comment pourrait-on porter l'aveuglement jusqu'à méconnaître sa divinité ? serait-il possible d'élever le moindre doute sur l'utilité et l'excellence d'une Religion dont les dogmes bien prononcés et la morale bien décidée, fixent pour toujours les incertitudes de la raison, et déterminent, avec la plus haute sagesse et sans variation, tous les devoirs de la vie présente, toutes nos espérances pour la vie future; d'une Religion qui fait du genre humain, tout entier, un peuple de frères et d'amis; d'une Religion qui inspire toutes les actions honnêtes, qui réprime tous les vices et proscrit jusqu'au desir et à l'apparence du mal; d'une Religion enfin qui rectifie l'esprit, purifie l'ame, change le cœur et porte au saint enthousiasme de la vertu quiconque a le bonheur de la connaître et de la pratiquer. Priez donc instamment le Seigneur, N. T. C. F., sur-tout dans ce Saint temps de Carême, dans ce temps propice et favorable, dans ces jours de salut et de bénédiction, où Dieu prête une oreille plus attentive à nos vœux et à nos supplications; priez instamment le Seigneur de protéger, de défendre, de soutenir cette Religion bienfaisante, de la conserver dans toute sa pureté, de la maintenir à jamais dans toute l'étendue de cet Empire; priez instamment le Seigneur de dissiper les complots des ennemis de son Culte, de les éclairer du flambeau de sa vérité, de réunir, par les charmes et la douceur de sa grace, tous les peuples, tous les hommes, dans une même foi, dans un même culte, dans une même religion. Ne manquez pas d'ajouter à ces humbles supplications les prières spécialement consacrées par l'Église pour obtenir un Évêque

selon le cœur de Dieu. Souvenez-vous aussi de nous, N. T. C. F.; ne nous oubliez point, lorsque vous répandrez votre ame devant le Seigneur; jettez un voile, nous vous en conjurons par la charité de J. C., jettez un voile sur toutes les fautes que nous avons pu commettre pendant l'exercice de notre épiscopat, rappelez-vous uniquement la pureté et la droiture de nos intentions. Si les doux rapports de pasteur et de brebis, de pères et d'enfans en J. C., doivent cesser entre nous, que ceux de chrétiens, de catholiques, de frères, acquièrent un nouveau caractère de fermeté, un nouveau degré de tendresse et d'amour; réunis plus étroitement encore, s'il est possible, par les liens de cette charité universelle, de cette charité *qui demeure toujours*, nous ne cesserons jamais de nous aider réciproquement à opérer notre salut par la ferveur de nos prières et de nos vœux, par cette heureuse *communion des Saints*, l'un des principaux articles de notre symbole et de notre foi. Nous demandons pour toute récompense de notre sollicitude pour vous et de nos travaux *dans les temps les plus difficiles*, que vous transportiez au nouvel Évêque l'attachement et la confiance que vous avez bien voulu nous accorder. Puisse le Ciel vous donner un Pontife qui soit le modèle de toutes les vertus chrétiennes, civiles et sociales; qui prêche l'Évangile encore plus par ses exemples et ses actions, que par ses discours et ses écrits; qui retrace sous vos yeux tous les Saints Évêques, nos prédécesseurs; qui puisse vous dire avec confiance et vérité: *soyez mes imitateurs, comme je le suis de J. C.*; qui rende enfin à l'Église de Clermont, à la fille de Sion, cet éclat, cette beauté qui faisait son honneur et sa gloire avant la désolation

de Jérusalem. Afin d'obtenir du Dieu de toute bonté cette faveur et toutes les graces nécessaires pour votre salut, livrez-vous, N. T. C. F., avec un nouveau zèle à tous les exercices religieux; empressez-vous de revenir à votre Dieu dans toute l'étendue de votre ame, dans toute la plénitude de votre cœur; mortifiez votre chair par le jeûne le plus exact dans ce Saint temps de Carême; renoncez à toutes les joies mondaines, à tous les vains plaisirs du siècle; tâchez d'appaiser la Justice divine par une conversion sincère et véritable; n'oubliez point que le jeûne séparé de l'aumône est inutile et sans mérite aux yeux de l'Éternel; versez donc avec joie dans le sein des indigens tout ce que votre piété vous engagera à retrancher sur vos amusemens et vos plaisirs: en soulageant les membres affligés de J. C., vous acquitterez la dette immense que vous avez contractée envers l'Être suprême par vos négligences, vos fautes et vos péchés.

A CES CAUSES, sur les renseignemens qui nous ont été adressés de diverses parties du Diocèse; vu la rareté et la cherté des alimens, et la difficulté de s'en procurer, et afin, N.T.C. F., que vous ne puissiez alléguer aucune excuse pour vous dispenser du jeûne ordonné par l'Église, nous avons permis et permettons :

1.° L'usage des alimens gras, pendant quatre jours de chaque semaine, le dimanche, le lundi, le mardi et le jeudi; et ce, jusqu'au dimanche des Rameaux exclusivement.

Déclarons que tous ceux qui useront des alimens gras, seront tenus de faire des aumônes abondantes et relatives à leurs facultés, selon l'avis de leurs Confesseurs : cette

obligation doit être regardée comme une condition expresse de la dispense que nous accordons.

2.° Nous avons permis et permettons l'usage des œufs, jusqu'au Jeudi Saint exclusivement.

3.° L'usage de toute espèce de laitage, pendant tout le cours du Carême.

Et sera notre présente Lettre pastorale lue aux Prônes des Messes paroissiales, et dans toutes les Églises de notre Diocèse.

† JEAN-FRANÇOIS, Évêque démissionnaire de Clermont.

CHASSAING, Vicaire-Secrétaire.

A paris, où nous sommes pour la pacification religieuse, le 28 janvier 1802, 8 pluviose de l'an 10.

A CLERMONT-FERRAND,
DE L'IMPRIMERIE DE DENIS LIMET.